

MAIRIE D'ANGOUSTRINE VILLENEUVE-DES-ESCALDES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° : 2025-07-016

L'an deux mille vingt-cinq et le 03 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Angoustrine Villeneuve-des-Escalades, régulièrement convoqué le 24 juin 2025, s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de M. Christian PALLARES Maire.

Etaient présents : Christian PALLARES, Eric CHARRE, Marie-José ESTEVA, Brice BOUVIER, Quentin FALCOZ, Emilie BOULET, Sandrine PIROF, Bernard PIROF, Agnès DELCOR, Angélique FOUSTER, Ludovic THIVOLLE, Laetitia TISSEYRE, Mathieu GARRIGUE

Absents :

Mme Virginie SPITZ donne procuration à Mme Emilie BOULET

M. Brice BOUVIER a été élu secrétaire de séance.

**DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS EPCI
REFECTION « AGORESPACE » & ACQUISITION D'UN JEUX ENFANTS**

M. Le Maire informe le Conseil Municipal de l'estimatif concernant les travaux de réfection de l'agorespace et l'acquisition d'un jeu pour un montant total de 19 627 € HT
Demande l'aide de la communauté de communes Pyrénées Cerdagne par le biais du fonds de concours.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

DEMANDE une aide pour les travaux de réfection de l'agorespace et l'acquisition d'un jeu d'enfants par le biais du fonds de concours de l'EPCI CC Pyrénées Cerdagne.

DIT que le plan de financement peut être ainsi fait :

Réfection et acquisition de jeux		19 627 € HT
Participation Fonds de Concours sollicité	20.00 %	3 925 €
Participation AIT demandée	40.00 %	7 851 €
Autofinancement	40.00 %	7 851 €

DONNE tous pouvoirs à M. Le Maire en ce qui concerne le règlement de cette opération et la signature des pièces y étant relative.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Monsieur Le Maire
Christian PALLARES



Accusé de réception en préfecture
066-216600056-20250703-202507016-DE
Date de télétransmission : 15/07/2025
Date de réception préfecture : 15/07/2025